Le budget et les finances locales
en visioconférence

VOTRE SESSION — 1 journée en visioconférence (7 heures)
- **Date et horaires définis d'un commun accord après inscription, parmi les créneaux : 9h–12h30, 14h–17h30 ou 18h–21h30**

Inscription DIF Élu en un clic : s'inscrire sur moncompteformation.gouv.fr

Durée de la session : 7 heures (1 journée)
Domaine de formation : ELU0506 – Formation généraliste « finances / fiscalité / budget / comptabilité »
Prérequis : Aucun prérequis n'est nécessaire
Public : Élus, collaborateurs d'élus, cadres administratifs, agents de la collectivité.

Le budget communal est à la fois un outil juridique, financier et politique. Cette session permet de comprendre ses grandes composantes, les cycles budgétaires, les marges de manœuvre et les documents financiers incontournables. Une base solide pour suivre et influencer les décisions budgétaires de la collectivité.

Les objectifs pédagogiques :

Cette formation a pour objectifs de permettre aux participants de :
- **Découvrir et maîtriser les étapes essentielles de l'élaboration et de l'exécution budgétaire : calendrier, contraintes et processus d'élaboration sont abordés pour fournir les conseils et outils nécessaires à la bonne compréhension du budget.**
- **Comprendre la structure d'un budget.**
- **Connaître le processus budgétaire.**
- **Mieux appréhender l'exécution d'un budget.**

Le programme :

I – Qu'est-ce qu'un budget ?
- A) Définition.
- B) Structuration d'un budget.
- C) Principes budgétaires.

II – Les différents documents budgétaires
- A) Le budget primitif.
- B) Les décisions modificatives.
- C) Le compte financier unique.

III – Décider et exécuter un budget
- A) Le « couple » ordonnateur / comptable.
- B) L'exécution budgétaire.
- C) Les contrôles du budget.

IV – Piloter les finances de la collectivité : sécuriser, optimiser et agir
- A) Sécuriser son environnement financier.
- B) Dépenser : les fondamentaux de la commande publique.
- C) Optimiser ses dépenses et développer ses recettes.

Conclusion et évaluation des acquis
- Quiz de connaissances.
- Échanges et réponses aux questions des participants.

Les points forts de la formation :

- Mieux comprendre les mécanismes budgétaires vous permettra de réaliser de meilleurs choix pour votre structure sur du court et du long terme.

Modalités pédagogiques :

- La formation est dispensée en visioconférence en présence de votre Formatrice.
- Elle alterne apports théoriques, analyses de situations, échanges et exercices pratiques pour favoriser la mise en application.

Moyens pédagogiques :

- Plateforme de visioconférence.
- Accès à un extranet pédagogique.
- Les ressources pédagogiques (supports et documents) sont mises à disposition via cet extranet.
- Un appui technique peut être mobilisé pour l'aide à la connexion.

Ressources pédagogiques :

- Les participants ont accès à un ensemble de ressources pédagogiques numériques : supports projetés, documents d'analyse, études de cas, exercices et fiches méthodologiques.
- Ces ressources sont mises à disposition via l'extranet dédié avant, pendant ou après la formation, selon les besoins.

Modalités d'évaluation :

- Questionnaire sur les attentes.
- La validation des acquis du bénéficiaire s'effectue par un quiz de connaissances.
- Évaluation de la satisfaction à chaud et évaluation à froid à 6 mois.

Les résultats attendus :

- À l'issue de la formation, une attestation de fin de formation vous sera remise. Elle précisera les objectifs visés, les dates, la durée.

Formatrice : Madame Emilie BINOIS

- DGS dans un EPCI de 34 000 habitants.
- Adjointe au Maire d'une commune de 39 000 habitants sur un mandat, en charge des RH, des Finances et de la Commande Publique.
- Parcours professionnel toujours en lien avec l'élaboration budgétaire (commune et intercommunalité).



Financement et coût : (Tarif exonéré de TVA – Art. 261.4-4.a du CGI)

■ Tarif – inscription individuelle en visioconférence – Deux options de financement :

- **400 € TTC facturés à la Caisse des Dépôts (DIF Élu).**
- **560 € TTC si prise en charge sur le budget de la collectivité.**

Dates et horaires de la session :

Cette session se déroule en visioconférence, sur une journée (7 heures de formation) :

- **Date et horaires définis d'un commun accord après inscription, selon vos disponibilités et celles de votre Formatrice, parmi les créneaux suivants : 9h–12h30, 14h–17h30 ou 18h–21h30.**
- **L'ouverture de la session est garantie dès la première inscription.**

Inscription DIF Élu : accéder à la page d'inscription sur moncompteformation.gouv.fr

Inscription DIF Élu : à valider au moins 11 jours ouvrés avant le premier jour de formation (week-ends et jours fériés déduits).

Pour nous contacter :

S.A.S. FDEL (Formation Des Élus Locaux)
Siège social : 49, Avenue du Général de Gaulle 79200 PARTHENAY
Téléphone fixe : 05 49 71 17 03
Téléphone mobile : 06 71 61 73 49
Adresse électronique : gilbertfr@formationdeseluslocaux.fr
Numéro de SIRET : 88982928900012
Conditions générales de vente sur le site : https://www.formationdeseluslocaux.fr

Déclaration d'activité en tant que prestataire de formation enregistrée sous le numéro 75790137279 auprès de la préfète de région Nouvelle-Aquitaine

MINISTÈRE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES ET DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Notre organisme de formation est agréé par le ministère de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités locales depuis le 23 mars 2021 pour dispenser des formations aux élus locaux

SAS FDEL
49 avenue du Général de Gaulle
79200 PARTHENAY
Téléphone fixe : 05 49 71 17 03
Téléphone mobile : 06 71 61 73 49
Numéro de siret : 88982928900012
Société agréée par le ministère de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités locales

BULLETIN D'INSCRIPTION A LA FORMATION
Le budget et les finances locales

Lieu : en visioconférence
Durée : La formation se déroule sur une journée soit : 7 heures
Date : À définir au cours de votre période d'inscription, selon vos disponibilités et celles de votre Formatrice
Tarif DIF ELU (facturation à la caisse des dépôts) : 400 € TTC
Tarif COLLECTIVITE : 560 € TTC *Exonération de TVA – Art. 261.4-4.a du CGI*

Deux moyens de s'inscrire selon le choix du financement :
Choix 1 pour le financement DIF ELU ou Choix 2 pour un financement par la collectivité

Choix 1 - Financement DIF élu : comment vous inscrire ?

- Connectez-vous sur la plateforme moncompteformation.gouv.fr
- Accédez directement à la page d'inscription à la formation en cliquant sur ce lien :
  s'inscrire à cette formation sur moncompteformation.gouv.fr

  - *Pour connaître les étapes détaillées d'inscription avec le DIF Élu : cliquez-ici*
  - *Si vos droits ne couvrent pas l'intégralité du coût, la collectivité peut compléter le financement : cliquez-ici*
  - *Si vous ne souhaitez pas utiliser l'identité numérique de La Poste : suivez ce guide : cliquez-ici*

Choix 2 - Financement collectivité : comment vous inscrire ?

- Complétez le formulaire d'inscription ci-dessous (un par personne).
- Envoyez cette page par e-mail à : gilbertfr@formationdeseluslocaux.fr
- Vous pouvez également utiliser le formulaire intitulé inscription en ligne sur notre site internet.



1 FORMATION SOUHAITEE :
Nom de la session : **Le budget et les finances locales**
Date de la session : **À définir au cours de votre période d'inscription, selon vos disponibilités et celles de votre Formatrice**
Lieu de la session : **en visioconférence**

2 ETAT CIVIL DU PARTICIPANT A LA FORMATION :
Madame ☐ Monsieur ☐ Nom : Prénom :

3 COORDONNEES PERSONNELLES DU PARTICIPANT :
Téléphone : Courriel :

4 MANDAT OU FONCTION DU PARTICIPANT :
Maire ☐ Maire Adjoint ☐ Conseiller (e) Municipal(e) ☐ de votre commune
Président ☐ V. Président(e) ☐ Conseiller(e) ☐ d'une communauté de communes ou d'agglomération
Conseiller départemental ☐ Conseiller régional ☐ Agent de la collectivité ☐ Autre ☐

5 COLLECTIVITE :
Intitulé de la collectivité : (exemple : mairie, communauté de communes...) :
Adresse :
Code postal : Commune : Numéro de siret :

Représentant légal de la collectivité :
Madame ☐ Monsieur ☐ Nom : Prénom :
Fonction : *(Maire – Président)*
Téléphone de la collectivité : Courriel de la collectivité :

Personne en charge dans la collectivité de la gestion administrative de l'inscription (si différente du participant)
Madame ☐ Monsieur ☐ Nom : Prénom :
Fonction :
Téléphone : Courriel :

****

Dans le cadre de l'accueil des personnes en situation de handicap sur nos formations, nous vous remercions de nous signaler si vous avez un besoin de compensation pour accéder à la formation. A partir de l'expression de vos attentes, nous mettrons en place un accueil et un accompagnement spécifiques pour favoriser l'accès à la formation que vous souhaitez suivre.
J'ai un besoin de compensation oui ☐ non ☐